



CONCEPTEUR, INTEGRATEUR & OPERATEUR DE SYSTEMES CRITIQUES



Groupe CS Communication & Systèmes

**Comptes consolidés
au 31 décembre 2010**

I. – Bilans consolidés au 31 décembre 2010

ACTIF (en milliers d'euros)	Note	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
Goodwill	5	36 112	36 112
Immobilisations incorporelles	5	5 818	7 788
Immobilisations corporelles	6	3 896	3 538
Titres mis en équivalence	7	63	105
Actifs financiers non courants	8	10 544	4 635
Impôts différés	9-21	980	13 184
Total de l'actif non courant		57 413	65 362
Stocks et en-cours	10	2 587	1 920
Clients et autres débiteurs	11	114 521	129 126
Instruments financiers dérivés	12	4	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	43 898	47 433
Actifs détenus en vue de la vente		-	-
Total des actifs courants		161 010	178 479
TOTAL DE L'ACTIF		218 423	243 841
PASSIF (en milliers d'euros)	Note	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
Capital social		31 533	31 533
Primes liées au capital		46 671	46 671
Actions propres		-3 686	-3 654
Réserves consolidées		-45 389	-14 921
Total des capitaux propres du groupe	14	29 129	59 629
Intérêts minoritaires		508	435
Total des capitaux propres		29 637	60 064
Provisions non courantes	15	4 208	5 113
Avantages du personnel	16	8 066	7 145
Emprunts et passifs financiers	17	90	10 475
Passifs d'impôts différés	18	110	136
Autres passifs non courants	18	912	813
Total du passif non courant		13 386	23 682
Provisions courantes	21	2 159	2 127
Concours bancaires courants	17	5 027	2 341
Autres emprunts et passifs financiers	17	10 734	1 924
Fournisseurs et autres créditeurs	18	151 205	150 848
Instruments financiers dérivés	12	6 275	2 855
Passifs détenus en vue de la vente		-	-
Total des passifs courants		175 400	160 095
TOTAL DU PASSIF		218 423	243 841

II. – Comptes de résultat consolidés

(en milliers d'euros)	Note	Année 2010	Année 2009
Chiffre d'affaires		193 160	205 566
Autres produits de l'activité		370	1 912
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		193 530	207 478
Achats et charges externes		-70 880	-84 653
Impôts, taxes et versements assimilés		-2 591	-4 006
Charges de personnel	19	-122 208	-119 762
Autres charges d'exploitation		-440	-1 371
Amortissements	20	- 4358	- 3 380
Provisions	20	600	3 706
Marge opérationnelle		-6 347	-1 988
Autres produits opérationnels	21	6 446	5 968
Autres charges opérationnelles	21	-11 086	-15 134
Résultat opérationnel		-10 986	-11 154
Résultat financier	22	-2 901	-643
RESULTAT AVANT IMPOTS DES ACTIVITES POURSUIVIES		-13 887	-11 797
Impôts sur les résultats		-14 509	-8 855
Quote-part des sociétés mises en équivalence	7	-41	-62
RESULTAT GENERE PAR LES ACTIVITES POURSUIVIES		-28 437	-20 714
Résultat des activités cédées	4	19	-166
RESULTAT NET		-28 418	-20 880
- Dont intérêts minoritaires		196	100
- Dont part du groupe		-28 614	-20 980
Résultat net par action	14	-4.71	-3,44
Résultat net dilué par action	14	-4.25	-3,11
Résultat net des activités poursuivies	14	-4.71	-3,42
Résultat net dilué des activités poursuivies	14	-4.25	-3,09

ETAT CONSOLIDE DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net consolidé	-28 614	-20 880
Autres éléments du résultat global :		
- Réévaluation à la juste valeur des couvertures de flux futurs	-1 073	-2 085
- Ecart de change sur conversion des activités à l'étranger		492
- Financement investissement net dans filiale étrangère	1 147	-827
- Changements d'hypothèses actuarielles	-787	
Total des produits et charges comptabilisés en capitaux propres	-713	-2 420
Résultat net global	-29 325	-23 300
- dont part du groupe	-29 521	-23 400
- dont part des minoritaires	196	100

III. – Tableaux de flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)		Année 2010	Année 2009
Résultat net consolidé		-28 418	-20 880
- dont résultat net des activités cédées		-19	166
Résultat net des activités poursuivies		-28 437	-20 714
Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :			
- Amortissements et provisions		3 626	-588
- Provisions sur impôts différés actifs		12 835	7 881
- Résultat sur cessions d'actifs immobilisés		-707	1 199
- Charges et produits calculés liés aux stocks-options et actions gratuites			189
- Gains et pertes liés aux variations de juste valeur		2 680	3 432
- Quote-part des sociétés mises en équivalence		41	62
Charges financières nettes (note 22)		2 911	605
Charge d'impôts hors provisions et dépréciations d'IDA		1 674	973
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	A	-5 377	-6 961
Impôt versé	B	-2 268	-832
Variation du BFR lié à l'ensemble de l'activité		14 730	14 056
Variation liée au CIR remboursable à plus d'1 an		-5 952	
Variation du BFR lié aux activités cédées		19	-166
Variation du BFR lié aux activités poursuivies	C	8 797	13 890
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	D=A+B+C	1 151	6 097
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-3 294	-3 554
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		490	809
Encaissements liés aux cessions des activités cédées			-
Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers		-391	-426
Encaissements liés aux cessions d'actifs financiers		1 296	555
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	E	-1 898	-2 616
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		127	12 138
Remboursements d'emprunts (y compris location financement)		-1 725	-16 005
Augmentations de capital			-
Achats d'actions d'autocontrôle		-87	-1 632
Vente d'actions d'autocontrôle			1 532
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			0
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-123	-135
Coût endettement financier net versé		-2 911	-1 489
Autres produits et charges financières			884
Couverture de l'investissement net dans une filiale étrangère consolidée		822	-754
Incidence des activités destinées à la vente			-
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	F	-3 897	-5 461
Incidence des variations du cours des monnaies étrangères	G	-1 576	245
Incidence du reclassement en activités destinées à la vente	H		-
Variation nette de trésorerie	I=D+E+F+G+H	-6 220	-1 735
Trésorerie en début de période	K	45 091	46 826
Trésorerie en fin de période (note 13)	L=I+K	38 871	45 091

IV. - Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Actions propres	Total -part du Groupe	Part des Minoritaires	Capitaux propres consolidés
Situation au 1er janvier 2009	31 533	46 670	9 360	-951	-3 593	83 019	469	83 488
Résultat net de la période			-20 980			-20 980	100	-20 880
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-2 912	492		-2 420		-2 420
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-23 892	492		-23 400	100	-23 300
Augmentation de capital de la société mère			0					0
Variation des titres d'autocontrôle			0		-61	-61		-61
Distribution de dividendes							-134	-134
Variation de périmètre								
Actions gratuites			189			189		189
Autres			-118			-117		-117
Situation au 31 décembre 2009	31 533	46 670	-14 461	-459	-3 654	59 629	435	60 064
Résultat net de la période			-28 614			-28 614	196	-28 418
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-713	-1 142		-1 855		-1 855
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-29 327	-1 142		-30 469	196	-30 273
Augmentation de capital de la société mère								
Variation des titres d'autocontrôle					-33	-33		-33
Distribution de dividendes							-123	-123
Variation de périmètre								
Actions gratuites								
Autres								
Situation au 31 décembre 2010	31 533	46 670	-43 788	-1 601	-3 687	29 129	508	29 637

V - Notes aux comptes consolidés 2010

Préambule

Le groupe CS Communication & Systèmes (CS) est maître d'œuvre pour la conception, l'intégration et l'exploitation de systèmes critiques ; il intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur de ses clients.

CS Communication & Systèmes, société mère du groupe est une société anonyme de droit français dont le siège social est à Paris, 54-56 avenue Hoche. CS est cotée à Paris sur le marché Eurolist d'Euronext (code ISIN FR0010221481).

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2010 de la société CS Communication et Systèmes ont été arrêtés par le conseil d'administration du 6 mai 2011.

Faits marquants :

Le 15 juin 2009, CS a souscrit auprès de plusieurs banques un emprunt moyen terme de 12 M€. Cet emprunt dont le taux varie selon l'EURIBOR et qui a fait l'objet d'un swap à taux fixe, est remboursable en 3 échéances consécutives, la dernière étant fixée au 15 juillet 2012. Cet emprunt est assorti d'engagement de respect de certains critères financiers pouvant entraîner l'exigibilité anticipée. Au 31 décembre 2010 un de ces critères financiers n'ayant pas été respecté, le capital restant dû, soit 10.4M€, a été reclassé en dettes financières à court terme au passif du bilan.

Le 15 février 2011, le Groupe a annoncé la consultation des représentants du personnel de CS Systèmes d'Information sur le projet d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) visant à restaurer de 4 points sa rentabilité opérationnelle par la réduction des frais généraux, l'ajustement des effectifs indirects et de l'activité Défense, Espace & Sécurité (environ 100 personnes au total). Ce PSE a fait l'objet à la date d'arrêté des comptes de 3 réunions de consultation du Comité Central d'Entreprise. Son plein effet sur la marge opérationnelle devrait intervenir au 2^{ème} semestre 2011.

Les besoins de financement du PSE, l'exigibilité anticipée de l'emprunt, la consommation 2010 de trésorerie et les besoins de financement des amplitudes importantes de trésorerie inhérentes à son activité d'intégrateur de systèmes ont conduit le Groupe à mener des négociations avec ses partenaires financiers et ses principaux créanciers. Au vu du rééchelonnement de différentes dettes fiscales et sociales 2011 et des divers financements confirmés obtenus au travers du protocole signé le 5 mai 2011, les présents états financiers ont été préparés dans une perspective de continuité d'exploitation (cf. note 30 – événements post-clôture).

Note 1 - Principes comptables

1.1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés du groupe sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Le référentiel IFRS comprend les normes IFRS, les normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) et SIC (Standing Interpretation Committee).

Nouvelles normes IFRS appliquées à compter du 1er janvier 2010 :

- Versions révisées d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » et IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels ». Les normes IFRS 3 et IAS 27 révisées ont été publiées par l'IASB en janvier 2008 et sont d'application obligatoire à compter des exercices ouverts au 1er juillet 2009, soit à compter du 1er janvier 2010 pour le groupe. Ces normes d'application prospective n'ont pas eu d'impacts sur les comptes 2010 du Groupe.

Autres révisions de normes et interprétations publiées et appliquées par le Groupe :

Les nouvelles normes, amendements et interprétations applicables à compter du 1er janvier 2010 ainsi que les améliorations des IFRS émises en avril 2009, listées ci-dessous, n'ont pas eu d'incidence sur les comptes consolidés du Groupe sur l'exercice 2010 :

- Version révisée d'IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions » - Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie
- Amendement d'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente des activités abandonnées »
- Version révisée de IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » - Amélioration des

informations à fournir sur les instruments financiers.

- Version révisée d'IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » - Eléments couverts éligibles.
- Les interprétations de l'IFRIC, IFRIC 12 « Accords de concessions de services », IFRIC 15 « Accords pour la construction d'un bien immobilier », IFRIC 16 « Couverture d'un investissement à l'étranger », IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires » et IFRIC 18 « Transferts d'actifs appartenant à des clients » n'ont pas d'incidence sur les états financiers consolidés du Groupe.
- Améliorations des IFRS (mai 2008 et avril 2009).

Nouvelles normes, révisions de normes IFRS et interprétations publiées par l'IASB mais non encore applicables ou applicable de manière anticipée par le Groupe.

- Version révisée d'IAS 32 « Instruments financiers-Présentation » - Classement des émissions de droits.
- Version révisée d'IAS 24 « Transactions avec les parties liées » ;
- IFRS 9 « Instruments Financiers » - Classement et évaluation des actifs financiers ;
- Amendement d'IFRIC 14 « IAS 19 – le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction – Paiements anticipés des exigences de financement minimal »
- IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres »
- Améliorations des normes IFRS publiées en mai 2010.

Ces améliorations, amendements et interprétations ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les comptes consolidés futurs du Groupe.

Nouvelle réglementation fiscale en France, applicable au 1^{er} janvier 2010

En ce qui concerne la composante CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) de la Contribution Economique Territoriale (CET), nouvel impôt introduit en France par la Loi de finances pour 2010, le Groupe a décidé de la qualifier d'impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement comptable de taxes similaires dans d'autres pays étrangers déjà analysées comme relevant du champ d'application de la norme IAS 12. Par ailleurs, l'IFRIC a précisé que pour entrer dans le champ d'application d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net pouvait être différent du résultat net comptable. Au titre de cette nouvelle taxe, un impôt différé passif de 110K€ a été comptabilisé au 31 décembre 2010.

1.2 Consolidation

CS Communication & Systèmes et les sociétés placées sous son contrôle exclusif sont intégrées globalement. Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient directement ou indirectement plus de la moitié des droits de vote. Les entités dans lesquelles le groupe ne détient ni ne dispose de la moitié des droits de vote mais a contractuellement le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles sont également intégrées globalement.

Les sociétés dans lesquelles CS Communication & Systèmes exerce directement ou indirectement une influence notable, mais sans en avoir le contrôle exclusif, sont mises en équivalence.

Les sociétés ou groupements contrôlés conjointement sont consolidés par intégration proportionnelle ou mises en équivalence après une analyse des conditions de contrôle.

Le groupe ne contrôle pas d'entités ad-hoc.

Les comptes des sociétés consolidées sont tous arrêtés au 31 décembre. Toutes les transactions significatives réalisées entre sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminés.

Lors de l'acquisition de société, le goodwill représente la différence entre le prix d'acquisition des titres de sociétés, et la juste valeur des actifs et passifs éventuels acquis nets à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles liées à l'acquisition d'une activité sont enregistrées séparément de l'écart d'acquisition si leur juste valeur peut être appréhendée de façon suffisamment fiable. Les écarts d'acquisition de sociétés mises en équivalence sont enregistrés dans la ligne « titres mis en équivalence ».

1.3 Conversion des états financiers

Les comptes consolidés présentés dans ce rapport sont établis en euros, monnaie fonctionnelle de CS.

Les entités du groupe ont pour monnaie fonctionnelle leur monnaie locale. Leur bilan est converti au taux de clôture et leur compte de résultat est converti au taux de change moyen (sauf si l'utilisation d'une telle moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas, les produits et les charges seraient alors convertis aux taux des dates des transactions). Les différences de conversion en résultant sont enregistrées sous la rubrique réserve de conversion intégrée dans les capitaux propres.

1.4 Opérations en monnaies étrangères

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». Les opérations libellées en monnaies étrangères sont donc converties par l'entité dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture.

Les pertes et les gains de change résultant de ces conversions sont comptabilisés en résultat sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres au titre de couvertures éligibles soit de flux de trésorerie, soit d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

1.5 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers, conformément au cadre conceptuel des IFRS, nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans lesdits états financiers. Ces estimations et hypothèses peuvent être révisées en cas de changement de l'environnement dans lesquelles elles étaient réalisées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience.

Elles concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires, la reconnaissance des impôts différés actifs, les tests de valeurs sur les actifs, la capitalisation des frais de développement et les provisions.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques et les comptes sont alors mis à jour.

1.6 Reconnaissance des produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires est présenté net des rabais, remises ou ristournes.

Pour les contrats de prestation de services au forfait, qu'il s'agisse de la réalisation de prestations intellectuelles ou de systèmes intégrés, le chiffre d'affaires et les résultats sur l'ensemble sont constatés selon la méthode du pourcentage d'avancement des coûts sans incorporation de frais financiers. Le pourcentage d'avancement est le rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat.

Les prestations sont facturées au client lors d'étapes prédéfinies, ceci entraîne la comptabilisation de factures à établir ou de produits constatés d'avance lorsque cette facturation n'est pas en phase avec l'avancement.

Les prestations relatives aux contrats au forfait figurent au bilan en créances clients pour celles, non payées, ayant fait l'objet de facture ou en factures à émettre pour la quote-part de prestations réalisées mais non facturées. La quote-part de factures émises au delà de l'avancement mérité figure au passif du bilan en produits constatés d'avance.

L'obtention d'avenants entraîne l'actualisation de la marge à terminaison et par conséquent de la marge dégagée et du chiffre d'affaires.

Pour les affaires importantes nécessitant un effort de R&D particulièrement important et dont la partie « matériel » est élevée, le groupe retient, pour le dégagement de la marge, l'avancement des coûts de main-d'œuvre uniquement car il considère qu'il est plus représentatif de l'avancement réel et du suivi des risques.

Par ailleurs, lorsqu'il est prévisible que le coût de revient prévisionnel d'un contrat sera supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison est constatée à hauteur de la différence. Il est tenu compte, dans l'estimation de ces pertes, des produits à recevoir fondés sur des dispositions contractuelles spécifiques, des sentences judiciaires ou d'opérations dont le déroulement est en cours.

Le chiffre d'affaires et les résultats sur les travaux en régie sont constatés au fur et à mesure de leur réalisation.

Le chiffre d'affaires et les résultats sur les livraisons de produits (matériels ou logiciels) sont constatés lors de leur livraison.

1.7 Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût historique amorti diminué des pertes de valeur.

La valeur recouvrable d'une immobilisation corporelle et incorporelle à durée d'utilité indéterminée (goodwill essentiellement) est testée dès lors qu'il existe des indices de pertes de valeur et au moins une fois par exercice. La méthode utilisée est décrite ci-dessous.

1.7.1 Goodwill

Conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les goodwill ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation et le montant de la perte de valeur est comptabilisé en « autres charges opérationnelles ».

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie (UGT). Les UGT correspondent aux secteurs définis dans le cadre de la norme IFRS 8.

Deux méthodes sont retenues:

- la valeur d'utilité fondée selon une approche prévisionnelle fondée sur les flux de trésorerie futurs (méthode des « discounted cash-flows »-DCF) ;
- la valeur fondée sur une approche comparative boursière.

Méthode des flux de trésorerie futurs actualisés

Les flux de trésorerie futurs des unités génératrices de trésorerie résultant des prévisions budgétaires sur un horizon de 5 ans sont actualisés au taux (avant impôt) correspondant au coût moyen pondéré du capital.

La valeur terminale a été estimée à partir du flux de trésorerie libre reporté à l'infini en retenant un taux de croissance par an.

Les flux de trésorerie futurs reposent sur des données prévisionnelles (chiffres d'affaires, marges, ...) qui par nature ne peuvent pas être confirmées et sont établies à partir d'hypothèses les plus probables à la date de leur établissement. Ces hypothèses sont susceptibles de ne pas rester valides tout au long de la période d'estimation et de prévision considérée. Des abattements ont été effectués sur la croissance des chiffres d'affaires et des résultats des plans détaillés établis par les équipes opérationnelles.

Approche comparative : multiples boursiers

Les résultats de l'approche par les flux de trésorerie futurs actualisés sont recoupés avec les valorisations boursières d'un échantillon de sociétés du secteur. La valeur d'entreprise (EV) est calculée par rapport au chiffre d'affaires (EV/CA) et par rapport au résultat d'exploitation (EV/EBIT). Une prime de contrôle est rajoutée à la valeur des fonds propres retenue.

1.7.2 Frais de recherche et de développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice où elles sont encourues. Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont inscrits en immobilisations incorporelles, si l'entreprise peut démontrer l'intégralité des conditions suivantes :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation ainsi que la disponibilité de ressources techniques et financières appropriées ;
- la probabilité de réalisation des avantages économiques futurs liés à la capacité à mettre en service et vendre l'immobilisation ;
- l'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à l'investissement.

Les frais de développement de logiciels sont ceux encourus durant les phases de programmation, de codification et de tests. Les coûts des phases antérieures sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilité (consommation des avantages économiques futurs) généralement de 3 ans.

Des frais de développement spécifiques (engagés dans le cadre de contrats signés avec les clients) sont inclus dans les coûts des affaires selon la méthode décrite au paragraphe «Reconnaissance des produits des activités ordinaires ».

Le Groupe bénéficie de crédits d'impôts liés à l'effort de recherche de ses filiales. Ces crédits d'impôts sont intégrés en marge opérationnelle en minoration des charges (personnel et achats sous traitance).

1.7.3 Autres immobilisations incorporelles

Elles sont enregistrées au coût historique. Elles comprennent principalement :

- des brevets et licences, amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation ;
- des logiciels d'application, amortis sur leur durée d'utilité comprise entre 3 et 7 ans.

Il n'existe pas au bilan d'immobilisations incorporelles dont la propriété soit soumise à des restrictions ni nanties en garantie de dettes.

1.7.4 Immobilisations corporelles

Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production qui inclut tous les frais directement attribuables. Les coûts d'emprunts sont exclus du coût des immobilisations.

La méthode des composants ne trouve à s'appliquer que pour les immeubles détenus par le groupe.

Amortissement

La durée d'amortissement est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations. Le tableau ci dessous indique les principales durées d'amortissement :

Immobilisations	Durée
Constructions et aménagements liés	10 à 25 ans
Gros matériels d'usine et mobilier administratif	3 à 10 ans
Matériel d'entreprise et matériel de transport	4 à 5 ans
Matériel informatique, matériel de bureau	3 à 6 ans

Le mode d'amortissement utilisé est le mode linéaire et il est tenu compte d'une valeur résiduelle, lorsqu'elle est significative.

La valeur des immobilisations corporelles est testée en cas d'indice de perte de valeur de façon isolée ou dans le cadre d'une UGT si elle ne génère pas de cash-flow indépendant.

1.8 Actifs financiers

La ventilation des actifs financiers entre courant et non courant est fonction de leur échéance : inférieure ou supérieure à un an.

a) Parmi les catégories d'actifs financiers définies par IAS 39, le groupe utilise les catégories suivantes pour classer ses instruments financiers :

Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres de sociétés non consolidées sont classés comme disponibles à la vente et figurent au bilan pour leur juste valeur qui correspond, pour les titres cotés à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice et pour les titres non cotés à l'actif net comptable ré-estimé qui est fonction de la rentabilité et des perspectives d'avenir. Si la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût.

Les gains ou les pertes latents sur les titres non consolidés sont inscrits dans une composante séparée des capitaux propres. Seules les pertes de valeur définitives sont enregistrées en résultat. Lorsque l'appréciation de la juste valeur a été antérieurement comptabilisée et que les titres doivent ensuite être dépréciés, cette charge est compensée par une reprise totale ou partielle du montant passé en capitaux propres.

Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du résultat

Il s'agit des actifs et des instruments dérivés, non désignés comme instruments de couverture, détenus à des fins de transactions ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Prêts et créances

Les créances sont évaluées à l'origine pour leur juste valeur et ensuite au coût amorti. Une dépréciation est constituée sur les créances, lorsque la valeur d'inventaire, basée sur une estimation de la probabilité de recouvrement, est inférieure à la valeur comptable. Les cessions de créances clients à une institution financière (OSEO) dans le cadre de la Loi Dailly sont retraitées dans les comptes consolidés et figurent donc au poste clients.

Les prêts « aide à la construction » sont comptabilisés pour leur juste valeur. La valeur de ces prêts non productifs d'intérêts et d'une durée de 20 ans à l'origine est calculée sur la base du taux des OAT de même échéance.

b) **La trésorerie et équivalents de trésorerie** se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire de type Euro. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les soldes créditeurs de banques sont constatés en passifs financiers courants.

1.9 Passifs financiers (autres que dérivés)

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs devant être réglés dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice sont classés en courant, les autres en non courant.

Les emprunts obligataires à bons de souscription d'actions sont considérés comme des instruments hybrides constitués d'une part dette et d'une part instrument de capitaux propres. La juste valeur de la partie dette est égale à la valeur des cash flows futurs actualisés au taux de marché à la date d'émission. La composante capitaux propres est la différence entre le produit de l'émission et la composante dette.

1.10 Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont initialement comptabilisés au bilan à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du gain ou de la perte afférente à la date de conclusion du contrat dépend de la désignation du dérivé en tant qu'élément de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture soit dans une relation de couverture de juste valeur, soit dans une relation de couverture de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif du fait de l'évolution des taux de change ou d'intérêts ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

Les conséquences de l'application de la comptabilité de couverture sont les suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur des actifs ou passifs existants, la partie couverte est enregistrée au bilan à sa juste valeur et sa variation est inscrite en résultat où elle est compensée par l'évolution symétrique de juste valeur de l'instrument de couverture, dans la mesure de son efficacité ;
- pour les couvertures de flux de trésorerie :
 - la variation de juste valeur de la partie efficace de l'instrument de couverture est inscrite directement en capitaux propres ;
 - la variation de juste valeur de la partie non efficace de l'instrument de couverture est inscrite en résultat.

Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en résultat, symétriquement à la comptabilisation de l'élément couvert.

Pour les instruments dérivés ne satisfaisant pas aux critères de la comptabilité de couverture, la variation de leur juste valeur est comptabilisée en compte de résultat.

1.11 Stocks et en-cours

Conformément à la norme IAS 2 «Stocks», les stocks et en-cours sont inscrits au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Les coûts inclus dans les travaux en cours comprennent les coûts directement rattachables et une quote-part des frais indirects de production hors frais financiers. Le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué d'une estimation des coûts d'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

Dans le cadre de la négociation de contrats ou de réponse à appels d'offre, le groupe supporte des coûts importants liés à l'élaboration de démonstrateurs et de spécifications de systèmes avant contrat. Ces coûts sont comptabilisés en dépenses de projet et initialement portés en en-cours. A la fin de chaque période comptable, ces coûts font soit l'objet d'une dépréciation totale lorsque le projet est toujours espéré mais non obtenu, soit enregistrés en charge si le contrat est définitivement perdu.

1.12 Impôts différés

En application de la norme IAS 12 «Impôt sur le résultat», des impôts différés sont évalués sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les actifs d'impôts différés ne sont reconnus que lorsqu'il est probable que les résultats existeront dans le futur pour consommer cet actif.

En pratique, un impôt différé actif est comptabilisé sur les déficits fiscaux dont la consommation est prévue au cours des cinq prochains exercices (durée du business plan).

Les impositions différées actives et passives, calculées au même taux d'impôt, sont compensées entre elles au niveau de chaque entité fiscale. Dans le cas de groupe d'intégration fiscale, l'impôt différé est analysé et calculé au niveau du groupe fiscal. Ces actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

1.13 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 «Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels», une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, à la date de clôture, une obligation actuelle juridique ou implicite découlant d'un événement passé, dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources non représentative d'avantages économiques.

Le montant comptabilisé est la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation, éventuellement actualisée.

Y figurent notamment :

- les provisions pour restructuration qui couvrent, dès lors que ces mesures ont été décidées et annoncées avant la date de clôture, essentiellement les indemnités de licenciement, le coût des préavis non effectués, les préretraites et les coûts de fermeture de sites,
- les provisions sur affaires qui couvrent les provisions pour pertes à terminaison sur contrats, les pénalités sur marchés et les provisions pour garanties données aux clients lorsqu'elles ne sont pas incluses dans les charges prévisionnelles du contrat,
- les provisions pour litiges (prud'homaux et autres).

Les sociétés du Groupe font l'objet périodiquement de contrôles fiscaux, tant en France que dans les pays où elles sont implantées. Les provisions sont constituées sauf si la société estime que les points soulevés ne sont pas justifiés et lorsqu'il existe une probabilité suffisante de faire valoir le bien-fondé de sa position dans le contentieux.

1.14 Engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel

Les salariés du groupe perçoivent, en complément des allocations de retraite conformes aux diverses législations, des suppléments de retraite et des indemnités de départ en retraite.

Régimes à cotisations définies :

Ces régimes existent dans la majorité des pays où le groupe est implanté. Ces régimes font l'objet de versements auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite, ces versements sont constatés en charges de personnel. Le groupe n'étant pas engagé au delà de ces versements aucune provision à ce titre n'est nécessaire.

Régimes à prestations définies :

Ces régimes concernent, majoritairement, les indemnités de fin de carrière dues aux salariés des sociétés françaises.

Conformément à la norme IAS 19 «Avantages du personnel», dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements, pour l'ensemble du personnel, toutes classes d'âges confondues, font l'objet d'une évaluation annuelle selon la méthode des unités de crédit projetées en fonction des conventions ou accords en vigueur dans chaque société. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie, la rotation du personnel et une actualisation financière. Ces engagements ne sont pas couverts par des actifs.

Le groupe a opté (méthode SORIE) pour l'imputation en capitaux propres de l'ensemble des gains ou pertes résultant des changements d'hypothèses actuarielles.

1.15 Plans de souscription d'actions

Conformément à la norme IFRS 2 «Paiements fondés sur des actions», les options accordées sont évaluées à la date d'octroi selon un modèle de type Black & Scholes.

Suivant la faculté offerte par la norme IFRS 2, seuls les plans d'options attribués après le 7 novembre 2002 et dont la date d'exercice est postérieure au 1^{er} janvier 2005 ont été pris en compte.

Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options, considérée comme coût des services rendus par le personnel en contrepartie des options reçues, est comptabilisée en autres charges opérationnelles, linéairement sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie en capitaux propres s'agissant de plans du type « paiement en actions ».

1.16 Actions propres

En application de la norme IAS 32, toutes les actions propres sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de l'éventuelle cession de ces actions est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

A chaque clôture, le groupe réexamine le nombre d'options pouvant être exercé et, le cas échéant, comptabilise en résultat l'impact de cette révision.

Les actions propres pourront recevoir toute affectation permise par la loi et notamment, par ordre d'intérêt décroissant :

- l'animation du marché au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie établie par l'Association Française des marchés financiers (AMAFI) du 01.10.2008, approuvée par l'AMF le 01.10.2008 ;
- l'attribution d'actions dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au

titre d'un plan d'épargne d'entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires dans le cadre des dispositions des articles L 225-197 et suivants du Code de Commerce ;

- la couverture d'obligations liées à des titres de créances donnant accès au capital ;
- la remise d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- l'annulation.

1.17 Marge opérationnelle

La marge opérationnelle, principal indicateur de la performance du groupe, représente la différence entre le chiffre d'affaires et les charges opérationnelles. Ces dernières sont égales au total des coûts des services rendus (charges nécessaires à la réalisation des projets), des frais commerciaux et des frais généraux et administratifs.

1.18 Autres produits et charges opérationnels

Les charges et produits opérationnels sont constitués des éléments significatifs, non directement liés à l'activité opérationnelle, que le groupe présente donc de manière distincte afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Le groupe classe, notamment, sous cette rubrique :

- les coûts de restructurations et des licenciements,
- les coûts et frais externes annexes liés aux déménagements d'activité,
- les litiges d'un montant particulièrement significatif,
- les gains sur cessions d'actifs immobiliers,
- les dépréciations d'actifs résultant des tests de dépréciation,
- les charges liées aux options de souscription d'actions et actions gratuites.

1.19 Résultat par action

L'information présentée est calculée selon les modalités suivantes :

- résultat net par action : le résultat net part du groupe est rapporté au nombre moyen d'actions en circulation durant l'exercice sous déduction des actions propres détenues à la clôture ;
- résultat net dilué par action : le résultat net part du groupe est rapporté au nombre moyen d'actions en circulation durant l'exercice sous déduction des actions propres détenues à la clôture et augmenté du nombre d'actions potentielles dilutives relatives aux options ou bons de souscription d'actions. Pour ce calcul, il n'est pas tenu compte de l'économie de frais financiers qui serait réalisée en cas d'exercice de ces instruments lorsque que non significative.

1.20 Information sectorielle

Le groupe applique la norme IFRS 8 «Secteurs opérationnels» pour la première fois en 2009. L'adoption de cette norme IFRS 8, qui constitue un changement de méthode, a modifié la présentation des segments opérationnels tels que définis par IAS 14.

Un secteur opérationnel est une composante du groupe pour laquelle des informations sont disponibles en interne.

Les informations présentées sont donc fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Les informations publiées issues du reporting interne sont établies en conformité avec le référentiel IFRS. Le résultat sectoriel de référence est la marge opérationnelle.

Les activités du groupe sont regroupées en quatre domaines principaux :

- Défense, Espace et Sécurité. Ce secteur fédère les compétences du groupe en systèmes d'information et de communication pour le déploiement des systèmes critiques de défense et de sécurité (contrôle aérien, centres de commandement, liaisons tactiques, soutien logistique, renseignement, ...) et Espace (centre de contrôle et de mission, mécanique spatiale,...).
- Aéronautique, Energie & Industrie. Dans la chaîne de valeur aéronautique, le groupe CS conduit des projets complexes tels que le développement, l'intégration et le maintien des systèmes embarqués temps réel critiques et des systèmes d'information techniques. Dans le secteur de l'énergie et de l'industrie, le groupe est un partenaire de confiance dans les domaines de la simulation, du calcul haute performance, de la sûreté, de la gestion des risques nucléaires et de l'informatique industrielle.
- Transport. Le groupe propose une gamme complète d'équipements, de système et de services dans le domaine du péage routier: systèmes clés en main de péages traditionnels «stop & go», télé-péage et «fræ-flow», y compris la gestion de la maintenance des équipements, des abonnements et de la relation client, de l'intégration à l'exploitation et au maintien en condition opérationnelle.
- Produits. Cette activité regroupe les produits logiciels et matériels, en particulier dans le domaine des liaisons de données tactiques (TACTX), de la réalité virtuelle (VGéo, Vertigo, Inscape) et de la guerre électronique (produits d'interceptions).

Le groupe a affecté le montant du goodwill aux secteurs opérationnels. Le secteur historique du Transport est très peu concerné par le goodwill.

1.21 Contrats de location

Les contrats de location aux termes desquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les contrats de location d'immobilisations aux termes desquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location-financement. Les immobilisations objets de ces contrats sont inscrites à l'actif et la dette correspondante enregistrée en emprunt. Chaque paiement au titre des contrats de location est ventilé entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû. Les loyers contractuels correspondants, nets des charges financières, sont inclus dans le poste « Emprunts et dettes financières ». Les charges financières correspondantes sont comptabilisées au compte de résultat sur la durée du contrat de location.

Note 2 - Périmètre de consolidation

Nom	Siège	Siren / Pays	% d'intérêt 2010	% d'intérêt 2009	Méthode de consolidation
- CS Communication & Systèmes	Paris	692 000 946	Société mère	Société mère	Société mère
- CS Systèmes d'Information (CSSI)	Le Plessis Robinson	393 135 298	100,00	100,00	Globale
- Intrans Group Inc	Dover	USA	100,00	100,00	Globale
- Intrans Del Caribe	Dover	USA	100,00	100,00	Globale
- RTI System Ltd	Londres	Grande-Bretagne	99,99	99,99	Globale
- CS Chile	Santiago du Chili	Chili	100,00	100,00	Globale
- USB	Munich	Allemagne	50,96	50,96	Globale
- CS Canada	Montréal	Canada	100,00	100,00	Globale
- Expians	Issy-Les-Moulineaux	441 885 282	100,00	100,00	Globale
- Diginext	Aix-En-Provence	408 225 845	100,00	100,00	Globale
- SNC Galilée Plessis	Le Plessis Robinson	479 483 455	80,00	80,00	Globale
- Ecsat Croatie	Split	Croatie	100,00	100,00	Globale
- CS Romania	Craiova	Roumanie	100,00	100,00	Globale
- CS Polska	Varsovie	Pologne	100,00	-	Globale
- CS ITS BC	Vancouver	Canada	100,00	-	Globale
- CS Emirates	Abu Dhabi	E A U	49,00	49,00	Globale
- CenProCS Airliance	Stuttgart	Allemagne	33,33	33,33	Equivalence
- Beteireflow	Dublin	Irlande		20,00	Equivalence
- ADCS	Le Plessis Robinson	498 483 130	51,00	51,00	Equivalence
- Newton One	Le Plessis Robinson	444 573 265	100,00	100,00	Globale

Conformément aux principes du contrôle effectif décrits en note 1.2, ADCS est consolidée par mise en équivalence alors que CS Emirates est intégrée globalement.

Variation du périmètre en 2010

Entrées : CS Polska (activités « transports »), CS ITS BC à Vancouver (Canada) (activités « transports »). Ces 2 filiales ont été créées en 2010 pour opérer de nouveaux chantiers de péages en local.

Sorties : BetEireFlow, société mise en équivalence (activités « transports ») a été cédée en décembre 2010.

A noter, que la société ADCS consolidée au 31/12/2010 a été cédée le 7 mars 2011 à un groupe étranger au prix de 24k€.

Variation du périmètre en 2009 :

Entrées : néant

Sorties : la société CSTI a été liquidée fin octobre 2009. Une perte de 15 k€ a été constatée sur les 10 mois de 2009.

Note 3 - Informations sectorielles des activités poursuivies

Au 31 décembre 2010 (En milliers d'euros)	Défense, Espace et Sécurité	Aéronautique, Energie, Industrie	Produits	Transport	Autres et éliminations	Total
Chiffre d'affaires	85 189	67 767	12 252	29 086	-1 134	193 160
Marge opérationnelle	-6 761	2 177	-524	-1 484	257	-6 347
Autres charges et produits opérationnels						-4 640
Résultat financier						-2 901
Impôts et mises en équivalence						-14 550
Résultat des activités poursuivies						-28 437
Résultat des sociétés cédées						19
Résultat net global						-28 418
Goodwill	8 014	24 616	3 330	152		36 112
Besoin en Fonds de roulement (courant)	-11 734	-15 218	-4 714	- 86	- 9 640	-41 392

Au 31 décembre 2009 (En milliers d'euros)	Défense, Espace et Sécurité	Aéronautique, Energie, Industrie (2)	Produits (2)	Transport	Autres et éliminations (1)	Total
Chiffre d'affaires	92 976	67 738	11 967	31 923	962	205 566
Marge opérationnelle	-2 056	4 289	1 262	-4 715	-768	-1 988
Autres charges et produits opérationnels						-9 166
Résultat financier						-643
Impôts et mises en équivalence						-8 917
Résultat des activités poursuivies						-20 714
Résultat des sociétés cédées						-166
Résultat net global						-20 880
Goodwill	8 014	24 616	3 330	152		36 112
Besoin en Fonds de roulement (courant)	2 373	-16 005	1 148	460	-11 582	-23 606

(1) En 2009 coûts de réalisation pour 674 k€ d'un démonstrateur et de spécification de système pour un important projet à l'export dont les négociations contractuelles ont été rompues au début 2009.

(2) Données sectorielles 2009 retraitées du transfert au 1^{er} janvier 2010 du département Réalité Virtuelle de l'activité Aéronautique, Energie, Industrie vers l'activité Produits

Dépendance vis à vis des clients représentant plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe :

En 2010	Total (en K€)	Défense, Espace et Sécurité	Aéronautique, Energie, Industrie	Produits	Transport
Client N°1	47 637	X	X	X	
Client N°2	29 673	X	X	X	
Client N°3	19 027	X	X		

En 2009	Total (en K€)	Défense, Espace et Sécurité	Aéronautique, Energie, Industrie	Produits	Transport
Client N°1	46 611	X	X	X	X
Client N°2	20 644	X	X		

Note 4 - Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Néant

Note 5 - Goodwill et immobilisations incorporelles

Evolution en 2010 (En milliers d'euros)	Au 01/01/2010	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Au 31/12/2010
<i>Valeurs brutes :</i>						
Goodwill	46 962					46 962
Coûts de développement	9 686	1 154	-221		7	10 626
Concessions, brevets, licences	13 545	435	-441		173	13 712
Immobilisations incorporelles en location financement ⁽¹⁾						
Autres	1 100					1 100
Total des valeurs brutes (a)	71 293	1 589	-662		180	72 400
<i>Amortissements et pertes de valeur :</i>						
Goodwill	10 850					10 850
Coûts de développement	2 926	2 667				5 593
Concessions, brevets, licences	12 530	645	-399		154	12 930
Immobilisations incorporelles en location financement						
Autres	1 087	10				1 097
Total des amortissements et pertes de valeur (b)	27 393	3 322	-399	0	154	30 470
Total net (a)-(b)	43 900	-1 733	-263	0	26	41 930

Evolution en 2009 (En milliers d'euros)	Au 01/01/2009	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Au 31/12/2009
<i>Valeurs brutes :</i>						
Goodwill	46 962					46 962
Coûts de développement	6 840	2 655			191	9 686
Concessions, brevets, licences	13 500	388	-322		-21	13 545
Immobilisations incorporelles en location financement ⁽¹⁾	335		-335			0
Autres	1 086	14				1 100
Total des valeurs brutes (a)	68 723	3 057	-657		170	71 293
<i>Amortissements et pertes de valeur :</i>						
Goodwill	10 850	7	-7			10 850
Coûts de développement	1 510	1 416				2 926
Concessions, brevets, licences	11 796	762	-5		-23	12 530
Immobilisations incorporelles en location financement	295		-295			0
Autres	1 086	1				1 087
Total des amortissements et pertes de valeur (b)	25 537	2 186	-307		-23	27 393
Total net (a)-(b)	43 186	871	-350		193	43 900

⁽¹⁾ essentiellement logiciels

Les immobilisations incorporelles générées en interne concernent les dépenses de développement ainsi que de réalisation de logiciels et s'élèvent à 1,2 M€ contre 2,7 M€ en 2009.

Les dépenses de recherche et de développement, au sens de la réglementation fiscale sur le Crédit d'Impôt Recherche, se sont élevées à 20,9 M€ en 2010 (22,9 M€ en 2009).

Hypothèses concernant le test de dépréciation :

- le taux d'actualisation utilisé est un taux net d'impôts sur les sociétés appliqué aux flux nets d'impôts sur les sociétés. Au 31/12/2010, le WACC moyen du groupe ressort à 10,76%.
- le taux de croissance de la valeur terminale est de 2,0% par an contre 2,50% en 2009.

Les tests de valeur pratiqués en 2009 et 2010 n'ont pas entraîné la constatation de dépréciation.

Note 6 - Immobilisations corporelles

Evolution en 2010 (En milliers d'euros)	Au 01/01/2010	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Au 31/12/2010
<i>Valeurs brutes</i>						
Terrains et constructions	886	26				912
Matériel et outillage industriels	1 879	33	-22		-3	1 887
Mobilier et matériel de bureau et informatique	9 104	1 685	-1 523		185	9 451
Matériels de bureau et informatique en location financement	757		-566			191
Total (a)	12 626	1 744	-2 111		182	12 441
<i>Amortissements et pertes de valeur</i>						
Terrains et constructions	788	8				796
Matériel et outillage industriels	1 590	128	-20			1 698
Mobilier et matériel de bureau et informatique	6 019	834	-1 127		134	5 860
Matériels de bureau et informatique en location financement	691	66	-566			191
Total des amortissements et pertes de valeur (b)	9 088	1 036	-1 713		134	8 545
Total net (a)-(b)	3 538	708	-398		48	3 896

Evolution en 2009 (En milliers d'euros)	Au 01/01/2009	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Au 31/12/2009
<i>Valeurs brutes</i>						
Terrains et constructions	886					886
Matériel et outillage industriels	1 854	47	-19		-3	1 879
Mobilier et matériel de bureau et informatique	9 053	451	-253		-147	9 104
Matériels de bureau et informatique en location financement	2 402		-1 645			757
Total (a)	14 195	498	-1 917		-150	12 626
<i>Amortissements et pertes de valeur</i>						
Terrains et constructions	733	55				788
Matériel et outillage industriels	1 448	159	-14		-3	1 590
Mobilier et matériel de bureau et informatique	5 351	835	-186		19	6 019
Matériels de bureau et informatique en location financement	1 590	150	-1 049			691
Total des amortissements et pertes de valeur (b)	9 122	1 200	-1 249		16	9 088
Total net (a)-(b)	5 073	-702	-668		-166	3 538

Les immobilisations corporelles générées en interne sont négligeables. Il n'existe pas d'immobilisation corporelle dont la propriété soit soumise à des restrictions. Egalement aucun nantissement en garantie de dettes n'a été consenti.

Fin 2008, le groupe a cédé diverses immobilisations pour 1 220 K€ hors taxes à une société spécialisée et les a pris en location sur une durée de 36 mois aux conditions de marché. Fin 2010, dans le cadre de ce même contrat a été cédé un montant d'immobilisation de 284 k€ (146k€ fin 2009). Les conditions de ces opérations ne les rendent pas éligibles au retraitement en locations-financement prévues par IAS 17.

Note 7 - Titres mis en équivalence

	% détenu fin de période 31/12/10	Situation nette fin 2010 (En milliers d'euros)	Résultat 2010 (En milliers d'euros)
CenProCS Airliance	33,33	51	4
ADCS	51	12	-45
Total		63	-41

Note 8 - Actifs financiers disponibles à la vente, prêts et créances

2010 (En milliers d'euros)	Prêts et autres créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés «couverture de flux de trésorerie»	Crédit Impôt Recherche Et autres créances financières	Total
Actifs financiers non courants	3 220	1 368		5 956	10 544
Clients et autres débiteurs	114 521				114 521
Instruments financiers dérivés			4		4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	43 898				43 898
Total actifs financiers	161 639	1 368	4	5 956	168 967

2009 (En milliers d'euros)	Prêts et autres créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés «couverture de flux de trésorerie»	Instruments dérivés "détenus à des fins de transaction"	Total
Actifs financiers non courants	3 265	1 370			4 635
Clients et autres débiteurs	129 126				129 126
Instruments financiers dérivés					0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	47 433				47 433
Total actifs financiers	179 824	1 370			181 194

Evolution des actifs financiers non courants

Evolution en 2010 (En milliers d'euros)	Prêts et autres créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Crédit Impôt Recherche Et autres créances financières	Instruments dérivés	Total
Valeur brute					
A l'ouverture de l'exercice	5 595	6 972			12 567
Acquisitions et augmentations					
Cessions	-71				-71
Actif financier non courant actifs financiers non courants dont CIR 2010			481		481
Conversion et variation de périmètre			5 955		5 955
A la clôture de l'exercice	5 524	6 972	6 436		18 932
Provisions					
A l'ouverture de l'exercice	2 330	5 602			7 932
Actif financier non courant			480		480
Dotation nette de l'exercice	-26	2			-24
A la clôture de l'exercice	2 304	5 604	480		8 388
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	3 265	1 370			4 635
Valeur nette à la clôture de l'exercice	3 220	1 368	5 956		10 544

Evolution en 2009 (En milliers d'euros)	Prêts et autres créances	Actifs financiers disponibles à la vente	Instruments dérivés	Total
Valeur brute				
A l'ouverture de l'exercice	7 465	7 355		14 820
Acquisitions et augmentations	910			910
Cessions	-2 804	-383		-3 187
Revalorisations				
Transferts en actifs financiers courants				
Conversion et variation de périmètre	24			24
A la clôture de l'exercice	5 595	6 972		12 567
Provisions				
A l'ouverture de l'exercice	4 098	5 981		10 079
Dotation nette de l'exercice	-1 768	-379		-2 147
A la clôture de l'exercice	2 330	5 602		7 932
Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	3 367	1 374		4 741
Valeur nette à la clôture de l'exercice	3 265	1 370		4 635

Les créances 2010 au titre du Crédit Impôt recherche des filiales françaises, soit 5,9M€ remboursables en 2014, sont classées en actif non courant, contrairement aux créances de 2008 et 2009, qui avaient bénéficié du mécanisme du remboursement immédiat, et étaient de ce fait classées à court terme.

Principaux titres disponibles à la vente (En milliers d'euros)	% de participation au 31/12/2010	Valeur nette au 31/12/2010	Valeur nette au 31/12/2009
COFIDUR ex CEP Périgueux	16,9	686	686
Sofema	0,3	331	331
Plessis 22	99,9	27	29
Sofresa	1,0	23	23
ODAS	1,0	300	300
Divers		1	1
Total		1 368	1 370

Note 9 - Impôts différés actifs

(En milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
Non courants	980	13 184
Courants	-	-
Total	980	13 184

Voir aussi note 23.

Le contexte de crise a conduit le groupe à revoir ses prévisions y compris le résultat net des sociétés françaises pour les années 2010 à 2014. Suite à ces nouvelles estimations, le montant des Impôts différés actifs relatif au Groupe fiscal CS France, soit 12,8 M€, a été intégralement déprécié. L'impôt différé de 0,9 M€, à l'actif fin décembre 2010, correspond à l'impôt futur sur 5 ans reconnu par CS Canada sur ses dépenses de R&D non utilisées et donnant droit à un crédit d'impôt imputable sur l'impôt fédéral sur les bénéfices.

Note 10 - Stocks et en-cours de production

(En milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Au 01-01-2009	12 174	-6 001	6 173
Variation des écarts de conversion	16	-6	10
Variation de périmètre			
Variation de l'exercice	-6 312	2 049	-4 263
Au 31-12-2009	5 878	-3 958	1 920
Variation des écarts de conversion	11	-1	10
Variation de périmètre			
Variation de l'exercice	10	647	657
Au 31-12-2010	5 899	-3 312	2 587

Note 11 - Clients et autres débiteurs courants

Au 31/12/2010 (En milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Juste valeur	Dont à plus d'un an
Clients	108 094	2 265	105 829	16 167
Avances versées	668		668	
Autres créances d'exploitation	6 683	343	6 340	
Charges constatées d'avance	1 688		1 688	
Total	117 131	2 608	114 525	
Au 31/12/2009 (En milliers d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Juste valeur	Dont à plus d'un an
Clients	116 387	6 014	110 373	25 153
Avances versées	2 035	93	1 942	
Autres créances d'exploitation	14 944	339	14 605	
Autres créances et comptes de régularisation	2 206		2 206	
Total	135 572	6 446	129 126	

Les créances clients (factures à émettre TTC) à plus d'un an sont les suivantes (en K€) :

	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
	16 167	25 153

Ces créances clients à plus d'un an ne résultant pas d'une transaction de financement ne sont donc pas actualisées. Il s'agit de factures à émettre liées aux modalités de détermination du chiffre d'affaires et du résultat décrits en note 1.6.

Note 12 - Instruments financiers dérivés

Couverture indexation de prix

Certains grands contrats prévoient l'indexation de la facturation de certains lots sur l'indice INSEE du cuivre et de l'aluminium. Ce risque potentiel a été couvert, pour la part de la facturation indexée sur l'aluminium jusqu'à juin 2011 et sur celle indexée sur le cuivre jusqu'à fin 2013, par négociation sur le LME de contrats de vente à terme pour un sous-jacent total de :

(en milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Cuivre	5 555	8 400
Aluminium	961	1 850
Total	6 516	10 250

Juste valeur des instruments dérivés (en milliers d'euros)	2010		
	Actif	Passif	Dont juste valeur comptabilisée en capitaux propres
Couverture de taux d'intérêts		133	-133
Couverture de change	4	182	-204
Couverture indexation des prix		5 960	-858
Total	4	6 275	-1 195

Juste valeur des instruments dérivés (en milliers d'euros)	2009		
	Actif	Passif	Dont juste valeur comptabilisée en capitaux propres
Couverture de taux d'intérêts		133	-133
Couverture de change		213	-1 438
Couverture indexation des prix		2 509	-594
Total	0	2 855	-2 165

La juste valeur des instruments est fournie par les contreparties bancaires.

Note 13 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les valeurs mobilières de placement sont représentées essentiellement par des Sicav monétaires euro.

La trésorerie mentionnée dans le tableau de flux de trésorerie consolidées est composée de :

En milliers euros	2010	2009
Concours bancaires courants	-5 027	-2 341
Banques	29 429	26 986
Valeurs de placement	14 469	20 446
Trésorerie en fin de période	38 871	45 091

Note 14 - Capitaux Propres

Nombre d'actions de 5€ composant le capital social	2010	2009
Au début de l'exercice	6 306 553	6 306 553
Actions nouvelles	-	-
Exercice de bons de souscription	-	-
Levées d'options	-	-
A la clôture de l'exercice	6 306 553	6 306 553

Un droit de vote double est accordé lorsqu'il est justifié d'une inscription au nominatif au nom du même actionnaire depuis plus de deux ans.

Le capital est composé exclusivement des éléments tels que présentés au bilan. Il n'existe pas de dettes financières considérées comme étant du capital, et, inversement, il n'y a pas de composants de capitaux propres considérés comme ne constituant pas du capital.

Actions propres	Quantité	Valeur brute-K€
Au 01/01/2009	187 083	3 593
Acquisitions	225 020	1 633
Cessions	-199 897	-1 572
Actions gratuites		
Au 31/12/2009	212 206	3 654
Acquisitions	171 771	1 104
Cessions	- 157 787	-1 072
Actions gratuites		
Au 31/12/2010	226 190	3 686

Informations concernant les Bons de Souscription d'Actions et Bons de Souscription d'Actions Remboursables

	BSAR A	BSAR B
Nombre de BSAR au 01/01/2009	164 993	164 993
Exercés au cours de l'exercice		
Venus à expiration	-	-
Nombre de BSAR au 31/12/2009	164 993	164 993
Exercés au cours de l'exercice	-	-
Venus à expiration	-	-
Nombre de BSAR au 31/12/2010	164 993	164 993
Parité	1/1	1/1
Prix d'exercice	41,69 €	45,48 €
Date de fin d'exercice	9-12 2011	9-12 2013

Plans d'option d'achat ou de souscription d'actions

	Options de souscription – 2000	Options de souscription – 2001	Options d'achat – 2003 -1	Options d'achat – 2003 – 2	Options d'achat – 2004
Date du conseil d'administration	31-01-2000	18-12-2001	13-01-2003	05-09-2003	25-11-2004
Dispositions d'acquisition des droits	Au prorata 1/5 ^e de la quotité après chaque trimestre d'ancienneté dans le groupe	Au prorata 1/12 ^e de la quotité après chaque trimestre d'ancienneté dans le groupe	Au prorata 1/12 ^e de la quotité après chaque trimestre d'ancienneté depuis l'attribution des options	Au prorata 1/12 ^e de la quotité après chaque trimestre d'ancienneté depuis l'attribution des options	Au prorata 1/12 ^e de la quotité après chaque trimestre d'ancienneté depuis l'attribution des options
Nombre maximum d'options offertes à l'origine	343 000	527 840	20 000	19 000	2 500
Options détenues au 31/12/2010 par les mandataires sociaux	0	240 700	0	0	0
Délai maximum d'exercice des options	31-01-2010	18-12-2011	13-01-2013	05-09-2013	25-11-2014
Prix de souscription ou d'achat	39,03	15,25	15,25	15,25	26,00
Options de souscription ou d'achat restantes au 31/12/2009	23 400	298 915	18 700	4 000	2 500

Nombre d'options attribuées en 2010					
Nombre d'options exercées en 2010					
Nombre d'options expirées en 2010	23 400				
Options de souscription ou d'achat restantes au 31/12/2010	0	298 915	18 700	4 000	2 500

Résultat par action

	2010	2009
<u>Numérateur (en milliers d'euros)</u>		
Résultat net part du groupe (a)	-28 614	-20 880
<u>Dénominateur (en titres)</u>		
Nombre total de titres (b)	6 306 553	6 306 553
Nombre de titres d'autocontrôle (c)	226 190	212 206
Nombre de titres hors autocontrôle (d) = (b) - (c)	6 080 363	6 094 347
Nombre moyen de titres hors autocontrôle (e)	6 080 363	6 094 347
Actions ordinaires potentielles dilutives (f)	652 301	652 301
Nombre moyen de titres après dilution (g) = (e) + (f)	6 732 664	6 746 648
Résultat par action (h) = (a*1000) / (e)	-4.71	-3,44
Résultat par action dilué (i) = (a*1000) / (g)	-4.25	-3,11

Attribution d'actions gratuites :

Date du Conseil d'Administration	28/04/2008	28/04/2008
Nombre de bénéficiaires	4	4
Nombre maximum d'actions attribuées	16 200	16 200
Début de la période d'acquisition	28/04/2008	28/04/2008
Expiration de la période d'acquisition	28/04/2010	28/04/2010
Condition	Performance individuelle	Performance boursière
Juste valeur de l'action à la date d'attribution	11,50	10,85
Actions attribuables à l'expiration de la période d'acquisition	4 588	

Le groupe évalue, à la date d'attribution effective, le montant représentatif de l'avantage consenti aux bénéficiaires. La charge qui en résulte est étalée sur la durée d'acquisition des droits et est incluse dans les autres charges opérationnelles.

En application de la Loi 2006-1770 du 30/12/2006, les dirigeants de CS bénéficiant d'Attribution d'Actions Gratuites doivent conserver, à l'issue de la période d'acquisition, au nominatif pur, au minimum 20% des actions et ce jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

Note 15 – Provisions non courantes et courantes

Evolution 2010 (En milliers d'euros)	Au 31/12/009	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Variation périmètre et divers	Au 31/12/2010
Restructurations	1 020	454	-592			882
Affaires (pénalités, risques, garanties,...)	659	285	-160	-389		395
Litiges et risques divers	2 988	449	-693	-267		2 477
Pertes à terminaison	2 127	547	-515			2 159
Impôts	446	8				454
Total	7 240	1 743	-1 960	-656		6 367

Evolution 2009 (En milliers d'euros)	Au 31/12/08	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Variation périmètre et divers	Au 31/12/09
Restructurations	504	1 020	-504			1 020
Affaires (pénalités, risques, garanties,...)	1 326	401	-1 084		16	659
Litiges et risques divers	5 138	742	-2 731	-161		2 988
Pertes à terminaison	2 857	1 218	-1 960		12	2 127
Impôts	437	41	-37		5	446
Total	10 262	3 422	-6 316	-161	33	7 240

Compte tenu de l'incertitude relative aux dates d'échéance prévues pour les sorties de ressources, seules les provisions pour pertes à terminaison sont considérées comme des provisions courantes (2 127 K€ fin 2009 et 2 159 K€ fin 2010).

Le montant provisionné le plus élevé au titre d'un litige est de 1,0 M€ à fin 2010, inchangé par rapport à 2009 .

Projet SR 125

En avril 2004 notre filiale américaine, Intrans Group Inc., a signé un contrat avec la société South Bay Expressway L.P. (SBX) concernant le design, l'installation et la mise en service d'un système de péage sur l'autoroute SR 125 à San Diego, en Californie. Le contrat prévoyait un calendrier de mise à disposition des aires par SBX afin d'y installer une cinquantaine de péages.

Compte tenu de retards dans la mise à disposition par SBX des péages, la date d'installation finale fut repoussée à septembre 2007. Un avenant fut signé le 6 juin 2007 prévoyant un nouveau plan d'accélération et les modalités de facturation des surcoûts correspondants. De nouveaux dérapages de planning dus à SBX amenèrent à repousser à nouveau cette date d'installation finale à début 2008.

Au cours de l'année 2009, Intrans et SBX tentèrent vainement de trouver un accord sur un protocole de recette finale du système. SBX refusant notamment toutes les procédures de médiation amiables proposées, Intrans déposa 2 réclamations auprès de l'organisme arbitral JAMS de San Diego (Californie). Le total des réclamations, hors frais de procédure, s'élevait à 9 MUS\$. Le 22 mars 2010, SBX s'est placé sous la protection du «chapter 11» réduisant ainsi les chances de recouvrement de cette réclamation.

Une première audience en vue de permettre à toutes les parties en cause de trouver un compromis s'est tenue devant la cour des faillites de San Diego le 29 juin 2010 sans aboutir. Le 19 novembre 2010, un accord transactionnel global et définitif entériné par la Cour le 23 novembre a été signé entre toutes les parties concernées, mettant un terme définitif aux différends sus-évoqués et à toutes les procédures en cours y afférentes. Cette transaction prévoit notamment un paiement en faveur de Intrans group Inc. de 200.000\$ en règlement de toutes ses réclamations à l'encontre de SBX ainsi que la mainlevée de la garantie d'exécution d'un montant de 9.988 k\$

Litige avec BT France concernant la vente du pôle Infrastructures Critiques

La filiale CSSI a, le 27 novembre 2009, reçu de la société BT France SA une réclamation au titre de sa garantie de passif pour un montant estimé par BT France à 1,7 M€.

La totalité des risques sur litiges a été évaluée et a fait l'objet de provisions dans les comptes, quand jugé nécessaire.

Note 16 - Avantages du personnel

Ils sont constitués des indemnités de départ en retraite dus, principalement, au titre de la convention collective Syntec en France ainsi que du régime de couverture médicale facultatif réservé à d'anciens salariés ayant pris leur retraite avant le 1er janvier 1999. A fin 2010, le nombre de bénéficiaires de ce régime est d'environ 275 personnes.

(En milliers d'euros)	Frais de santé des anciens salariés	Indemnités de départ en retraite et assimilé	Total
Au 01/01/09	1 433	5 516	6 949
Mouvements 2008	65	111	176
Variation de périmètre et divers		20	20
Mouvements liés aux changements d'hypothèses actuarielles			

Au 31/12/09	1 498	5 647	7 145
Mouvements 2010	-121	311	190
Variation de périmètre et divers			
Mouvements liés aux changements d'hypothèses actuarielles	105	626	731
Au 31/12/2010	1 482	6 584	8 066

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements de retraites sont les suivantes :

	2010	2009	2008
Taux d'actualisation	4,40	5,25	5,25
Taux d'augmentation des salaires	2,00	2,00	2,00

Le groupe étant essentiellement implanté en zone euro, un seul taux d'actualisation est retenu. Le taux d'actualisation est obtenu par référence au taux de rendement des obligations des entreprises de première catégorie en retenant une maturité équivalente à celle de l'engagement de retraite.

La Loi de financement de la Sécurité Sociale 2009, votée le 17 décembre 2008, prévoit, à compter de 2010, essentiellement, le recul à 70 ans de la possibilité de mettre à la retraite d'office des salariés par l'employeur. Cependant l'employeur et le salarié pourront convenir d'une mise à la retraite à partir de 65 ans. A ce jour, il est difficile d'anticiper quels seront les choix des salariés, le groupe considère donc un départ volontaire de ses salariés à 65 ans.

La réforme 2010 des retraites augmentant l'âge légal de départ à la retraite n'a pas été jugée susceptible de modifier ces hypothèses.

Les indemnités de départ à la retraite versées en 2010 sont de 118 K€ (260 K€ en 2009) et il n'est pas prévu d'augmentation matérielle de ces versements en 2010.

Note 17 - Passifs financiers

En milliers d'euros	31/12/2010		31/12/2009	
	Non courant	courant	Non courant	Courant
Emprunt obligataire				
Emprunts bancaires et divers	90	10 734	10 475	1 857
Emprunts liés aux contrats de location-financement				67
Concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques		5 027		2 341
Total emprunts et dettes financières	90	15 761	10 475	4 265

En milliers d'euros	2010	2009
Emprunts et dettes	-15 851	-14 740
Banques et valeurs de placement	43 898	47 433
Trésorerie nette des dettes financières (+) ou endettement net (-)	28 048	32 693

Echéancier des emprunts financiers non courants (En milliers d'euros)	31/12/2010			31/12/2009		
	Valeur au bilan	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Valeur au bilan	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire	-	-	-	-	-	-
Emprunts bancaires divers	90	90		10 475	10 475	-
Endettement lié au retraitement des contrats de location-financement						-
Total	90	90		10 475	10 475	-

Emprunt 2009 auprès de plusieurs banques :

Le 15 juin 2009, CS a souscrit un emprunt de 12 000 000 € dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- Modalités de remboursement :
 - Le 15/07/2010 1 600 000 €
 - Le 15/07/2011 4 000 000 €
 - Le 15/07/2012 6 400 000 €
- Taux d'intérêt facial : Euribor 3 mois + 2,20 %
- Taux d'intérêt après couverture (swap taux fixe) : 4,30 %

La convention signée avec les banques est assortie d'un engagement de respect de ratios financiers. La dette devient immédiatement exigible en cas de non respect des engagements suivants :

- « Leverage ratio » (dette financière brute / (Marge opérationnelle + amortissements et provisions n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie)) : calculé annuellement sur la base des comptes consolidés et dont le résultat doit être compris entre 0 et 2,5.
- « Ratio de trésorerie » (Trésorerie disponible active – Emprunts et dettes) : calculé semestriellement sur la base des comptes consolidés et dont le résultat doit être supérieur à 0.

Au 31/12/2010, le « leverage ratio » n'est pas respecté. En l'absence d'un accord signé au 31 décembre 2010 avec les partenaires financiers du groupe, le capital restant dû de l'emprunt a été classé en dettes financières à court terme conformément aux principes comptables en vigueur.

Les principaux outils de financement sont les suivants :

(En milliers d'euros)	31/12/2010		31/12/2009	
	Plafond de financement	Trésorerie utilisée	Plafond de financement	Trésorerie utilisée
Concours bancaires courants	⁽²⁾ 5 400	⁽³⁾ 375	6 900	2 341
Cessions de créances OSEO – BDPME	8 000		8 000	
Affacturation ⁽¹⁾	31 000	8 057	36 000	7 027
Emprunt moyen et long terme	10 400	10 400	12 000	12 000

(1) Eurofactor et Commerzbank. Le groupe n'utilise pas l'intégralité des droits de tirage offerts par les créances cédées.

(2) Ensemble des lignes de crédit France non confirmées

(3) Le solde des concours bancaires courants figurant au passif pour 5 M€ correspondent essentiellement au montant retraité des cessions de créances « factor non garanti » et « cessions Oséo/ loi Dailly » considérées non déconsolidantes selon écriture décrite ci-dessous :

(En milliers d'euros)	2010	2009
Clients	4 652	2 182
Autres créances		-30
Disponibilités		
Découvert bancaire courant	-4 652	-2 152
Total	0	0

Affacturation :

Fin 2005, CSSI a signé une convention d'affacturation avec Eurofactor. Cette convention prévoit que lorsque le défaut de paiement du débiteur est lié à son insolvabilité, le risque est supporté par la société d'affacturation dans la limite d'un montant garanti. La filiale Diginext a également conclu en 2006 une convention d'affacturation similaire.

Le 26 juin 2006, une convention de cession de créances professionnelles a été signée avec Commerzbank AG.

Total affacturation (En milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Créances cédées à Eurofactor	18 473	17 469
Dont créances cédées non garanties	-1 453	-1 161
Réserves / garanties	-373	-489
Créances cédées à Commerzbank	8 057	7 027
Total Créances cédées déconsolidantes	24 704	22 846

Le risque principal, risque de défaillance ou d'insolvabilité, ayant été transféré, ces créances ont été déconsolidées. Ces deux lignes sont rémunérées à taux variables indexés soit sur l'Eonia soit sur l'Euribor 3 mois.

La convention signée avec Commerzbank prévoit un engagement de respect de ratio financier. Au 31 décembre 2010 les engagements pris sont respectés. (Commerzbank peut mettre fin semestriellement à la convention si, en situation emprunteuse, le ratio d'endettement net consolidé sur le résultat opérationnel courant avant dotation aux amortissements et aux provisions courantes devenait supérieur à 2,5. Fin 2010, la situation de trésorerie du Groupe n'étant pas emprunteuse le ratio est respecté)

Note 18 – Autres passifs courants et non courants

(En milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
Passifs non courants :		
Impôts différés	110	136
Autres	912	813
Total	1 022	949
Passifs courants :		
Avances et acomptes reçus	22 098	20 765
Fournisseurs	32 177	33 640
Dettes d'exploitation diverses ⁽¹⁾	64 819	63 692
Dettes sur immobilisations	46	47
Dettes diverses	2 674	2 658
Produits constatés d'avance	29 391	30 046
Total	151 205	150 848

⁽¹⁾ Sous cette rubrique figurent essentiellement la TVA sur les créances clients non encaissées, la TVA sur les factures clients à établir, la TVA due au titre du dernier mois de l'exercice, les dettes sociales (personnel, congés payés, organismes sociaux, ...). Les impôts directs exigibles sont négligeables.

Les produits constatés d'avance résultent de la méthode de dégagement du revenu décrite en note 1.6 (facturation excédant le chiffre d'affaires reconnu du fait de l'avancement du projet).

Note 19 – Personnel

Effectif moyen du groupe	2010	2009
France	1 759	1 775
Etranger (incluant les péagers)	489	460
Total	2 248	2 235

En milliers d'euros	2010	2009
Salaires	85 177	82 833
Charges sociales	37 030	36 564
Participation des salariés et divers		-
Total	122 207	119 397

La charge correspondant à la juste valeur des plans d'options de souscription d'actions est nulle en 2010 et 2009.

Note 20 - Amortissements et provisions d'exploitation

En milliers d'euros	2010	2009
Dotations aux amortissements	-4 358	-3 380
Dotations / reprises (+) pour dépréciations	410	2 349
Dotations / reprises (+) pour provisions	190	1 357
Total	-3 758	326

Comme il est mentionné en note 1.11, les coûts activés des travaux d'élaboration de démonstrateur et de spécifications de systèmes avant contrat font l'objet de dépréciation car les contrats n'ont pas encore été gagnés. La dépréciation constatée en 2010 est de 2,6 M€ contre 2,3 M€ en 2009.

Note 21 - Autres charges et produits opérationnels

Exercice 2010 - En milliers d'euros	Charges	Produits	Net 2010
Déménagements et locaux vides	-1 365		-1 365
Restructuration – personnel	-4 142	1 552	-2 590
Résultat de cession d'actifs	-783	1 469	686
Litige sur affaire ⁽¹⁾	-4 412	3 425	-987
Autres	-384		-384
Total	-11 086	6 446	-4 640
Exercice 2009 - En milliers d'euros	Charges	Produits	Net 2009
Déménagements et locaux vides	-700		-700
Restructuration – personnel	-5 027	1 034	-3 993
Résultat de cession d'actifs	-802	809	7
Litige sur affaire ⁽¹⁾	-4 145		-4 145
Autres	-4 460	4 125	-335
Total	-15 134	5 968	-9 166

⁽¹⁾ En 2009 dépréciation sur créance SBX suite à son placement sous la protection du «chapter 11» En 2010, la signature de l'accord transactionnel SR 125 aux Etats Unis s'est traduit par une reprise de la provision et un passage en perte irrécouvrable de la créance entraînant un impact nul en résultat - cf note 15.

Note 22 - Résultat financier

En milliers d'euros	2010	2009
Coût de l'endettement financier brut	-2 003	-1 612
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	399	123
Coût de l'endettement financier net	-1 604	-1 489
Autres produits et charges financiers	-1 297	846
Résultat financier	-2 901	-643
Dont variation des justes valeurs des instruments de couverture sans impact trésorerie	-6	-38

Détail des autres produits et charges financiers

En milliers d'euros	2010	2009
reprises nettes	159	26
Résultat de change et matières premières (y compris variation de juste valeur)	-1 579	589
Dividendes	123	231
Total	-1 297	846

Note 23 - Impôt sur les résultats

En milliers d'euros	2010	2009
Résultat consolidé avant impôt (incluant le résultat des activités cédées)	-13 868	-11 963
Taux d'imposition théorique	33,3%	34,3%
Impôt sur les sociétés théoriques (a)	+4 622	+4 103
Produit/Charge d'impôt au compte de résultat	-14 509	-8 855
Impôt sur les sociétés des filiales étrangères au compte de résultat (b)	-723	-974
Charges CVAE au compte de résultat	-1 545	na
Impôts différés Groupe fiscal France (dépréciation)	-12 835	-7 881
Impôts différés CS Canada R&D (complément)	568	
Divers Impôts différés	26	
Différence (a)-(b)	5 346	5 077
Déficit fiscal de l'exercice non activé	4 974	5 230
Autres (dont variation taux imposition filiales étrangères)	372	-153
Total	5 346	5 077

La méthode retenue pour la détermination des impôts différés actifs liés aux pertes reportables du groupe fiscal France (très majoritairement à durée indéterminée) est décrite en note 1.12. Les prévisions budgétaires et revue des hypothèses ont été réalisées et validées au cours du mois de février 2011. La charge d'impôt au compte de résultat (résultant essentiellement de la variation des impôts différés actifs) est essentiellement lié aux évolutions des «business plans» d'une année sur l'autre.

L'impôt différé actif a été ajusté par le biais d'une dépréciation du montant activé en 2009. La provision a été reprise en 2010 et l'intégralité de l'actif relatif au groupe fiscal France, soit 12.835 K€ au 31 décembre 2009, a été directement annulée en 2010 via le compte charge d'impôt différé.

Evolution des impôts différés actifs (En milliers d'euros)	2010	2009
Au 1 ^{er} Janvier	13 184	21 042
Compléments	631	23
Dépréciations	-12 835	-7 881
Au 31 décembre	980	13 184

La situation fiscale du Groupe est la suivante :

(En millions €)	2010	2009
Base fiscale (déficits reportables et différences temporelles)	201,2	186,4
Economie potentielle maximale d'impôt correspondante	67,0	63,0

Les différences temporelles pour lesquelles aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé s'élèvent au 31/12/2010 à environ 15.1 M € contre 22.8 M€ en 2009.

La société mère CS Communication & Systèmes a constitué un groupe d'intégration fiscale avec certaines filiales. Chaque société calcule et comptabilise sa charge d'impôts comme en l'absence de régime de groupe. L'éventuelle économie d'impôt qui pourrait résulter de l'application du régime bénéficie à la société mère. En 2010, l'intégration ne génère pas d'économie d'impôt. L'économie d'impôt réalisée était de 4 K€ en 2009.

Rappels : Au titre de la CVAE, un impôt différé passif de 110k€ est constaté en 2010 conformément à la note 1.1 Le Crédit Impôt recherche est comptabilisé en minoration des charges de R&D (frais de personnel essentiellement).

Note 24 - Gestion des risques de marché

De par ses activités, le Groupe est exposé à différentes natures de risques financiers : risque de liquidité, risque de variation des flux de trésorerie dû à l'évolution des taux d'intérêt, risque de crédit, risque de change et risque de contrepartie.

A/ Risque de liquidité

Selon la définition donnée par l'Autorité des Marchés Financiers, le risque de liquidité se caractérise par l'existence d'un actif à plus long terme que le passif et se traduit par l'impossibilité de rembourser les dettes à court terme en cas d'impossibilité de mobiliser son actif ou de recourir à de nouvelles lignes bancaires.

La gestion du risque de liquidité implique le maintien d'un niveau suffisant de liquidités ainsi que la disponibilité de ressources financières appropriées grâce à des facilités confirmées.

L'endettement net négatif du groupe constaté lors des dernières clôtures comptables ne signifie pas l'absence de tout besoin de financement temporaire pour faire face aux variations des flux d'exploitation. Ce financement est assuré par les lignes de concours bancaires courants, le recours à l'affacturage et à la cession de créances. Par nature, le montant utilisé est plafonné par le volume de créances émises et non encaissées. Les lignes à durée indéterminée dont dispose le groupe sont dimensionnées pour être suffisantes et le volume de créances disponible les a historiquement rarement dépassées. Ces lignes ont été aménagées et confirmées pour un plafond en pointe de 33 M€ jusqu'au 30 juin 2012 aux termes de l'accord signé le 5 mai 2011. Une éventuelle faiblesse de la facturation limiterait toutefois la capacité du groupe à financer temporairement les dettes.

Les clauses financières restrictives relatives aux moyens de financement (covenants) sont mentionnées en note 17. L'un de ces ratios financiers n'ayant pas été respecté à fin 2010, le capital restant dû de l'emprunt souscrit en 2009, soit 10,4M€, a été reclassé en dettes financières à court terme au passif du bilan. Toutefois, aux termes de l'accord du 5 mai 2011, les banques ont renoncé aux clauses d'exigibilité anticipée, ainsi qu'au report de l'échéance de remboursement de 4M€ au 15 juillet 2012. La totalité du prêt moyen terme (10,4M€) sera ainsi remboursée le 15 juillet 2012.

B/ Risque de variation des flux futurs dû à l'évolution des taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt provient essentiellement des emprunts. La gestion de l'exposition au risque de taux couvre deux types de risques :

- Un risque de prix sur les actifs et passifs financiers à taux fixe. En contractant une dette à taux fixe par exemple, le groupe s'expose à une perte potentielle d'opportunité si les taux d'intérêts venaient à baisser. Toute variation des taux d'intérêts est susceptible d'avoir un impact sur la valeur de marché des actifs et passifs financiers à taux fixe. Cette perte d'opportunité n'aurait toutefois aucun effet sur les produits et les charges financiers tels que présentés dans le compte de résultat consolidé et, en tant que tel, sur le résultat net futur du groupe jusqu'à l'arrivée à échéance de ces actifs et passifs.
- Un risque de variation des flux de trésorerie sur les actifs et passifs à taux variable si les taux d'intérêt venaient à augmenter.

L'objectif principal de la gestion des taux d'intérêt de l'endettement du groupe est de minimiser le coût de la dette et de le protéger des fluctuations des taux d'intérêt en contractant des «swaps» de taux variable contre taux fixe. Les instruments dérivés autorisés auxquels le Groupe a recours pour couvrir son endettement sont des contrats de swaps conclus avec des établissements financiers de premier ordre.

L'endettement à moyen et long terme (hors emprunt moyen / long terme) est représenté par des contrats (crédit-bail, location financière, etc.) à taux fixe qui ne sont de ce fait pas exposés au risque de taux d'intérêts. L'endettement à court terme est intégralement constitué par la mobilisation de créances commerciales et l'utilisation de lignes de découvert. Leurs volumes d'utilisation faisant l'objet d'une forte variabilité en fonction des flux de trésorerie quotidiens, aucune couverture n'a été mise en place.

Trésorerie et endettement à taux variables :

Au 31/12/2010 (en K€)	Total	À – 1 an	De 2 à 5 ans
Actifs financiers (valeurs mobilières de placement)	14 468	14 468	
Passifs financiers	-40 463	-40 463	
- emprunt moyen/long terme	- 10 733	- 10 733	
- mobilisation des créances commerciales et utilisation des lignes de découvert	- 24 703	- 24 703	
- découverts utilisés	-5 027	-5 027	
Position nette avant gestion	-25 995	-25 995	
Instruments financiers dérivés	10 733	10 733	
Position nette après gestion	-15 262	-15 262	
Impact hausse de 1 point des taux d'intérêts	-153	-153	
Au 31/12/2009 (en K€)	Total	À – 1 an	De 2 à 5 ans
Actifs financiers	20 447	20 447	
Passifs financiers	-37 668	-27 268	-10 400
Position nette avant gestion	-17 221	-6 821	-10 400
Instruments financiers dérivés	11 991	1 591	10 400
Position nette après gestion	-5 230	-5 230	0
Impact hausse de 1 point des taux d'intérêts	-52	-52	0

L'indexation de l'emprunt moyen/long terme souscrit en juin 2009, décrite en note sur les passifs financiers, sur un taux variable (Euribor trois mois) génère un risque financier en cas de hausse des taux. Ce risque a fait l'objet d'une couverture matérialisée par la mise en place d'un swap receveur de l'Euribor 3 mois et payeur d'un taux d'intérêts fixe de 2,10 %.

C/ Risque de contrepartie

La base de clientèle du groupe est constituée par de grands comptes. Près de la moitié du chiffre d'affaires est réalisé avec des administrations et des établissements publics, principalement en France. Les dépenses publiques dépendent de facteurs économiques et politiques et sont donc susceptibles de connaître des variations d'une année à l'autre.

Le groupe ne consent aucun prêt significatif à des personnes physiques ou morales externes, employés ou entités dont il détiendrait des titres et qui ne seraient pas consolidés.

Seuls les établissements financiers de premier ordre sont utilisés par le Groupe dans le cadre des opérations de trésorerie et opérations sur instruments dérivés.

D/ Risque de change

Le groupe est soumis à deux catégories de risques liées à l'évolution du taux de change :

- le risque lié à la conversion des états financiers des activités implantées dans des pays ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro. Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture particulière et est limité compte tenu de l'implantation géographique du groupe très majoritairement situé dans la zone euro.
- le risque transactionnel concernant les flux d'achats et de ventes dans des devises différentes de celle où l'opération est réalisée. Ce risque de change est cependant limité car chaque entité intervient très majoritairement dans son pays et dans sa devise. Les expositions résiduelles au risque de change sont principalement liées au dollar américain et localisées dans les sociétés françaises.

Le Groupe a mis en place des procédures de gestion des positions en devises résultant d'opérations commerciales et financières libellées en monnaies différentes de la monnaie locale de l'entité concernée. Conformément à ces procédures, toutes les expositions transactionnelles significatives doivent être couvertes dès leur survenance. Pour couvrir son exposition au risque de change, le Groupe a recours à divers instruments financiers, notamment des opérations à terme et des options d'achat et de vente de devises.

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de change et de taux, le groupe est amené à conclure des contrats de couverture avec des établissements financiers de premier plan. A ce titre, le risque de contrepartie peut être considéré comme négligeable.

Risque de fluctuation sur les opérations commerciales libellées en monnaies :

Au 31/12/2010 (En K€)	USD	GBP	CAD	CLP	AED
Actifs	22 123	38	4 370	1 811	363
Passifs	-593		- 3 409		-1 522
Exposition aux risques de change avant couverture (a)	21 530	38	+961	1 811	-1 159
Montants couverts nets (b)	-123		-407		
Exposition aux risques de change après couverture (a)-(b)	⁽¹⁾ 21 407	38	554	1 811	- 1 159

Au 31/12/2009 (En K€)	USD	GBP	CAD	CLP	AED
Actifs	17 829	225	2 233	1 917	70
Passifs	-363	-6	-951		-547
Exposition aux risques de change avant couverture (a)	17 466	219	1 282	1 917	-477
Montants actifs couverts	2 326	29			
Montants passifs couverts	-312				
Montants couverts nets (b)	2 014	29			
Exposition aux risques de change après couverture (a)-(b)	15 452	190	1 282	1 917	-477

⁽¹⁾ correspond principalement au compte courant avec de CSSI avec sa filiale INTRANS considéré depuis 2009 comme investissement net à long terme au sens de l'IAS39.

Au 31/12/2009, quatre contrats commerciaux en devises ont fait l'objet d'une couverture efficace. L'exposition au risque de change après couvertures ne concerne donc essentiellement que les comptes courants des filiales détenus en devises.

Au 31/12/2010, les couvertures de change couvraient des opérations à échéance 2011 /2015 sous la forme de contrats d'achats/ventes de devises à terme pour un total de 6,5M€ contre 16,5M€ en 2009 :

- 0,9 million de dollars US pour une contre-valeur de 0,6 millions d'euros ;
- 6,9 millions de dollars Canadien pour une contre-valeur de 5 millions d'euros
- 2,8 millions de PIn pour une contre-valeur de 0,7 millions d'euros
- 0,2 millions de Gbp pour une contre-valeur de 0,2 millions d'euros

Emprunts par devise (en K€)	31/12/2010	31/12/2009
Euro	10 544	12 128
Dollar US	261	243
Autres monnaies	18	28
Total	10 823	12 399

E/ Risque de prix

Le Groupe est, pour 2 grands contrats commerciaux, exposé au risque de prix sur certaines matières premières dont la couverture est décrite en note 12.

F/ Risque sur actions

Ainsi qu'il est indiqué en note 13, le groupe détient des Sicav monétaires euro à maturité courte dont le risque est minime. La valeur des actions auto-détenues étant déduite des capitaux propres, les variations de cours sont sans impact sur le compte de résultat consolidé.

G/ Risque de crédit

Les risques de crédit auxquels le groupe est exposé sont peu élevés, en raison de la nature de ses clients, principalement des institutionnels, notamment des administrations, qui disposent d'une qualité de crédit de premier rang. Près de la moitié du chiffre d'affaires 2010 est réalisé avec des administrations et des établissements publics, principalement en France.

Par ailleurs, des procédures d'acceptation des clients et des analyses de risques de crédit qui y sont liées sont intégrées au processus global d'évaluation des risques et sont mises en oeuvre tout au long du cycle de vie d'un contrat. Les créances clients font l'objet d'analyses et de suivis spécifiques, principalement les créances dont l'échéance contractuelle est dépassée.

(En milliers d'euros)	Valeur comptable	Dont		
		Dépréciées	Ni dépréciées ni échues	Non dépréciées mais échues
Créances clients (factures émises avant retraitements et éliminations intragroupes)	29 349	2 265	15 306	11 778

Ventilation des créances échues et non dépréciées :

Moins de 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Plus de 61 jours
5 326	1 328	5 124

H/ Risque matières premières

Le groupe couvre son exposition aux risque de variations de prix de certaines matières premières afin de se protéger la performance économique (cf note 12).

Note 25 - Engagements hors bilan

(En milliers d'euros)	Cf.	31/12/2010	31/12/2009
<u>Engagements donnés :</u>			
Avals et cautions hors Groupe et engagements liés à l'exécution des marchés (hors restitution d'acomptes)	A	17 568	24 060
Nantissements, hypothèques et sûretés réelles :	B	1 533	2 283
Avals, cautions et garanties	C	37 001	42 996
Autres garanties données			-
<u>Engagements reçus :</u>			
Avals, cautions et garanties		194	721

Le groupe retraite les contrats significatifs de location financement. En ce qui concerne les instruments de couverture, voir note 12.

A/ Avals et cautions hors Groupe et engagements liés à l'exécution des marchés

Le groupe, dans le cadre de réponses à appels d'offres, est parfois amené à mettre en place des garanties de soumission. Egalement, de la signature du contrat jusqu'à la fin de son exécution, le groupe s'engage, par l'intermédiaire de banques, à dédommager le client en cas de manquement à ses obligations contractuelles et procède à la mise en place de cautions de bonne exécution.

En fonction des clauses contractuelles, le groupe est amené à percevoir de ses clients des acomptes. Ces acomptes sont enregistrés en dettes au bilan. A la demande du client des garanties de restitution d'acomptes peuvent être mises en place (3,7 M€ au 31/12/2010 contre 6,4 M€ au 31/12/2009).

B/ Sûretés réelles consenties :

Nantissement (milliers €)	Date de départ	Date d'échéance	Montant de l'actif nanti au 31/12/2010
Sur immobilisation financière ⁽¹⁾	10/02/2005	Indéterminé	1 238
Sur débiteurs divers garanties Eurofactor	10/02/2005	Indéterminé	295

⁽¹⁾ 100% du capital de la filiale Diginext, consolidée suivant la méthode de l'intégration globale, est nanti.

C/ Avals, cautions et garanties

Ils sont essentiellement composés par :

- des garanties de loyers données aux propriétaires d'immeubles pris à bail par le groupe pour 13,9 M€ contre 21,4 M€ fin 2009 ;
- des garanties de passif pour 0,3 M€ (0,3 M€ fin 2008) ;
- des garanties de lignes de financement pour 21 M€, les mêmes qu'à fin 2009.
- A l'occasion d'acquisitions ou de cessions de sociétés, des garanties d'actif ou de passif, limitées dans le temps, peuvent être données ou reçues. Figurent en hors bilan, les garanties qui n'ont pas fait l'objet d'une provision dans les comptes.

Note 26 - Locations immobilières simples

Les engagements de baux sont évalués à :

(En milliers d'euros)	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
Total	27 583	30 255
Dont à moins d'un an	6 006	6 091
Dont à plus d'un an	21 577	24 164

Note 27 - Honoraires d'audit et de conseil pris en charge au compte de résultat

(En milliers d'euros)	Deloitte		Mazars	
	2010	2009	2010	2009
<u>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</u>				
Emetteur	48	48	48	48
Filiales intégrées globalement	79	95	112	74
<u>Autres diligences et prestations directement liées à la mission de commissaire aux comptes</u>				
Emetteur				
Filiales intégrées globalement				20
Total	127	143	160	142
<u>Autres prestations</u>				
Juridique, fiscal, social		5	8	6
Autres	108			
Total	108	5	8	6

Note 28 - Passifs éventuels

Droit individuel à la formation

Conformément aux dispositions de la loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle, les sociétés françaises du groupe accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de 20 heures par année civile cumulable sur une durée maximale de 6 ans. Au terme de ce délai, et à défaut de son utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à 120 heures. La totalité des droits accumulés au 31 décembre s'élève à 145.628 heures. Compte tenu de l'avis rendu en octobre 2004 par le Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité et de la situation des entreprises du groupe en ce domaine, aucune provision n'est constatée au titre de ce droit.

Contrôles fiscaux

La société mère CS ainsi que la filiale CSSI ont fait l'objet au cours des exercices 2005 et 2006 d'un contrôle de la part de l'administration fiscale. Les redressements finaux reçus n'ont pas généré de passif ou de charges significatives supplémentaires.

La société CSSI est, à la date du conseil qui arrête ces comptes, en cours de contrôle fiscal. L'avis de vérification de comptabilité a été notifié en date du 10 novembre 2010 par la DVNI.

Note 29 - Transactions avec les parties liées

Entreprises associées

Il s'agit d'entreprises détenues entre 20 et 50%, non contrôlées, consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Les transactions se font sur la base de prix de marché.

(En milliers d'euros)	31/12/2010	31/12/2009
Prêts à long terme	0	0
Créances d'exploitation	2 229	2 470
Dettes d'exploitation		1
Achats		1
Ventes	5 969	5 938

Les ventes aux parties liées sont essentiellement réalisées avec CenProCS Airliance dans le cadre d'un contrat dont le client final est Airbus.

Parties liées ayant une influence notable sur le groupe

Il n'existe pas d'opération significative avec un actionnaire détenant plus de 5% de CS Communication & Systèmes.

La rémunération des dirigeants (membres du conseil d'administration et directeur général) est indiquée globalement ci-dessous pour chacune des catégories définies à IAS 24 « Information relative aux parties liées ».

(En milliers d'euros)	2010	2009
Avantages à court terme	1 136	1 181
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat	1 395	1 395
Avantages en capitaux propres	-	-

Le groupe n'a consenti aux organes d'administration et de gestion de CS ni avance ou crédit, ni contracté d'engagements pour leur compte (pension de retraite ou autres). Le nombre d'options de souscription d'actions de la société CS Communication & Systèmes détenu par les organes de direction s'élève à 240 700 options et concerne le plan du 18 décembre 2001.

Le conseil d'administration de CS dans sa séance du 12 juillet 2005 a alloué à deux dirigeants une indemnité de départ en cas de révocation égale à 150% de leur rémunération brute annuelle 2007. Ces indemnités sont subordonnées au respect de conditions de performance.

Note 30 - Evénements post-clôture

Le 15 février 2011, le Groupe a annoncé la consultation des représentants du personnel de CS Systèmes d'Information sur le projet d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) visant à restaurer de 4 points sa rentabilité opérationnelle par la réduction des frais généraux, l'ajustement des effectifs indirects et de l'activité Défense, Espace & Sécurité (environ 100 personnes au total). Ce PSE a fait l'objet à la date d'arrêté des comptes de 3 réunions de consultation du Comité Central d'Entreprise. Son plein effet sur la marge opérationnelle devrait intervenir au 2^{ème} semestre 2011.

Compte tenu des pertes cumulées en 2009 et 2010, du non-respect d'un des ratios financiers (covenant) de son prêt moyen terme ainsi que des besoins de trésorerie générés par le plan de restructuration, le groupe a entamé une renégociation de ses principales créances et de ses concours financiers, dans la perspective d'un renforcement de ses fonds propres.

Un accord a été signé le 5 mai 2011 par lequel le groupe CS, moyennant divers nantissements de titres de filiales et garanties, a obtenu :

- le report de l'échéance du remboursement du prêt moyen terme de 4 M€, du 15 juillet 2011 au 15 juillet 2012, ainsi que la renonciation aux clauses d'exigibilité anticipée liées au non-respect d'un des ratios financiers. La totalité du prêt moyen terme (10,4 M€) sera ainsi remboursée le 15 juillet 2012,
- la mise en place d'un nouveau prêt de 5,4 M€ en remplacement des lignes de découvert antérieures, remboursable le 30 juin 2012,
- l'ouverture d'une ligne confirmée de 10,6 M€, jusqu'au 31 décembre 2011, pour de nouveaux cautionnements destinés principalement à la mise en œuvre de nouveaux contrats,
- l'ouverture d'une ligne confirmée de 6,8 M€, jusqu'au 31 décembre 2011, de nouvelles couvertures de change,
- l'aménagement de la convention d'affacturage avec Eurofactor, portant le plafond de financement de 15M€ à 18M€ en pointe pour une durée maintenue au moins jusqu'au 30 juin 2012, et l'augmentation de 8M€ à 15M€ de la ligne de mobilisation de créances Loi Dailly par OSEO, confirmée jusqu'au 30 juin 2012, ces deux augmentations de lignes compensant l'expiration le 26 juin 2011 du contrat d'affacturage signé avec Commerzbank le 26 juin 2006 pour 11 M€,
- la mise en place d'un concours bancaire garanti par les créances « Crédit Impôt Recherche » pour l'exercice 2010.

Par ailleurs, le groupe a obtenu le rééchelonnement de différentes dettes fiscales et sociales 2011 pour un montant maximal net de 11,5 M€, dont le remboursement s'étale entre mai 2011 et juin 2012.

Compte tenu de cet accord, le groupe disposera des moyens financiers nécessaires pour la continuité de son exploitation, la mise en œuvre de son plan de transformation, la poursuite de son développement commercial et le redressement de sa profitabilité.